



Actes du colloque de lancement de
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DES MONDES RURAUX

Femmes et ruralité

Invisibles et essentielles ?

En partenariat avec :

Mots d'accueil



**Michel Fournier,
Ministre délégué chargé de la Ruralité, Maire
des Voivres**

J'ai été très heureux de pouvoir m'exprimer à l'occasion de ce colloque consacré aux femmes en ruralité. Si j'ai accepté cette invitation, c'est parce que je suis convaincu d'une chose simple : il n'existe pas une ruralité, mais des ruralités. Elles sont multiples, diverses, façonnées par des histoires et des réalités différentes. Et dans ces territoires vivent 11 millions de femmes dont l'engagement reste encore trop souvent invisible.

« Ce chemin vers la reconnaissance de l'égalité, jalonné de combats pour ces femmes, il est sain de se souvenir que ce qui nous paraît aussi évident aujourd'hui, eh bien ça a été un grand défi et que rien n'est jamais acquis. »

Nous devons changer le regard que nous portons sur les ruralités, mais aussi sur la place des femmes dans leur histoire politique, sociale et économique. Cette place n'est ni nouvelle ni secondaire. Elle a toujours existé. Elle a simplement été trop longtemps reléguée à l'arrière-plan.

Pour comprendre les enjeux d'aujourd'hui, il faut prendre un peu de recul. Dès 1791, Olympe de Gouges affirmait, dans sa Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, que les droits devaient être universels. Son appel à réveiller les consciences résonne encore. Au XIXe siècle, Julie-Victoire Daubié devenait la première femme bachelière de France au terme d'un combat acharné. Louise Michel, elle, payait de sa liberté son engagement politique. Ces parcours nous rappellent que chaque avancée a été conquise de haute lutte.

Il a fallu attendre 1945 pour que les Françaises obtiennent le droit de vote et d'éligibilité. Et 1965 pour qu'elles puissent ouvrir un compte bancaire ou exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari. Ces dates ne sont pas si lointaines. En 1972, le principe « à travail de valeur égale, salaire égal » a été inscrit dans la loi, même si, dans les faits, l'égalité reste imparfaite.

Retenons cela : rien n'est jamais définitivement acquis. Les droits progressent, mais ils peuvent aussi être fragilisés. Cette vigilance doit rester la nôtre.

Aujourd'hui encore, des plafonds de verre subsistent. Les femmes sont très présentes dans la vie locale, dans les associations, dans les services de proximité, mais elles restent sous-représentées parmi les maires. C'est pourquoi je soutiens les évolutions qui facilitent l'engagement local et permettent de mieux concilier vie personnelle, vie professionnelle et mandat électif.

L'égalité progresse, mais elle doit être consolidée. Les droits ont été obtenus pas à pas ; ils doivent être protégés et approfondis avec la même détermination. C'est dans cet esprit que j'ai souhaité contribuer à nos échanges, convaincu que cette réflexion collective peut nourrir des avancées concrètes et durables.





Patrice Joly
Président du conseil scientifique de l'IHEMRu,
Sénateur de la Nièvre

Il est certain que l'avenir de nos territoires ruraux dépend d'abord du regard que nous portons sur eux. Trop souvent, les politiques publiques sont pensées depuis les grandes villes, puis transposées aux campagnes comme si les réalités étaient identiques. Or les territoires ruraux ont leurs équilibres propres, leurs forces, leurs fragilités, leurs dynamiques sociales spécifiques. Pour agir justement, il faut partir du réel, et le réel rural mérite d'être regardé avec sérieux et précision.

« Les femmes, si parfois elles sont invisibles dans leur action, dans les décisions, elles sont sur les sujets du quotidien qui font la vie, qui créent l'humanité sur nos territoires. »

Il ne s'agit pas d'opposer villes et campagnes, mais de reconnaître que l'égalité suppose de tenir compte des différences de contexte. Les ruralités ne sont ni marginales ni secondaires : elles font pleinement partie de notre vitalité collective.

Dans cette réflexion, la place des femmes est centrale. Les progrès accomplis sont réels, personne ne peut le nier. Mais ils n'ont pas suffi à faire disparaître certains freins plus profonds. Les représentations continuent de peser sur les parcours. Elles influencent les ambitions, orientent les choix, parfois limitent les possibles. L'autocensure dont on parle souvent ne naît pas de nulle part : elle est le produit d'un environnement social qui assigne encore des rôles.



Martial Foucault

Professeur des universités, politologue, auteur de “Le casse-tête démocratique - L'avenir des communes françaises”

La question de l'engagement des femmes dans la vie municipale ne peut se résumer à un simple retard dans les chiffres, ni à un prétendu manque de volonté. Si les femmes restent moins nombreuses à la tête des communes, ce n'est pas parce qu'elles ne s'engagent pas, mais parce qu'il existe encore des mécanismes plus profonds qui conditionnent l'accès au pouvoir local.

L'engagement féminin a longtemps été empêché par le droit lui-même. Ce n'était ni une question de compétence ni de courage, mais de cadre juridique et culturel. Bien sûr, nous n'en sommes plus là. Mais certaines logiques d'exclusion subsistent, de manière plus discrète, plus diffuse.

« Si rien ne change, la parité chez les maires ne sera pas atteinte avant plusieurs décennies. »

Je tiens aussi à reconnaître les progrès accomplis. Les dispositifs paritaires ont produit des effets réels. La part des femmes maires a augmenté depuis l'après-guerre, et c'est une avancée qu'il faut saluer. Mais le rythme reste lent. Si l'on se contente d'attendre que les choses évoluent d'elles-mêmes, la parité dans les fonctions exécutives municipales n'est pas pour demain. Il faut une volonté politique constante.

On dit souvent que devenir maire est l'aboutissement d'un long parcours d'engagement. Or, les femmes sont très présentes dans la vie associative, particulièrement en milieu rural. Elles s'investissent, elles organisent, elles animent. Le vivier existe. Pourtant, cet engagement ne se transforme pas automatiquement en responsabilités exécutives. Cela signifie que le problème ne tient pas à l'absence d'implication, mais à la manière dont cette implication est reconnue et valorisée politiquement.

Je veux également souligné que la répartition des délégations municipales reste marquée par des stéréotypes. Les femmes se voient plus souvent confier le social ou l'éducation, tandis que les finances ou les grands projets demeurent majoritairement masculins. La loi peut corriger partiellement ces déséquilibres, mais elle ne suffit pas à transformer les représentations.

Il est aussi important de prendre en compte le décalage entre l'entrée des femmes dans les conseils municipaux et leur accès à la fonction de maire. Elles sont désormais nombreuses parmi les conseillères, mais beaucoup moins dans les postes de décision. C'est là que se situe, à mes yeux, le véritable enjeu. On voit apparaître un plafond de verre local, d'autant plus visible que le niveau de responsabilité est élevé, notamment dans les communes les plus importantes ou dans les intercommunalités.



Femmes rurales : réalités, vécus et nouveaux regards sociologiques



Marie-Pierre Monier
Sénatrice de la Drôme, co-autrice du rapport
Femmes et ruralités : en finir avec les zones
blanches de l'égalité

Le constat d'une égalité à deux vitesses

Je suis venue à ce colloque parce que le travail que nous menons au Sénat sur les femmes dans les territoires ruraux me tient profondément à cœur. Quand on rédige un rapport à la délégation aux droits des femmes, on ne cherche pas à bousculer pour le plaisir. On essaie d'abord de regarder la réalité en face, aussi honnêtement que possible. Et cette réalité, elle est simple : l'égalité entre les femmes et les hommes ne se vit pas de la même façon partout.

La France en grande partie rural. L'immense majorité de ses communes compte moins de deux mille habitants, et un tiers de la population y vit. Ce sont des millions de femmes dont le quotidien est rarement au cœur des politiques publiques. C'est cette invisibilité qui m'a poussée à m'engager sur ce sujet, et pas seulement par conviction politique. Je vis moi-même dans une petite commune, j'ai toujours connu la ruralité, et je sais de l'intérieur ce que ça implique quand on est une femme.

Dans notre rapport, nous avons voulu couvrir plusieurs dimensions : la jeunesse, l'emploi, la santé, les violences, la vie politique. Mais très vite, un sujet s'est imposé comme un fil rouge : la mobilité. En milieu rural, la voiture est souvent indispensable. Or toutes les femmes n'ont pas le permis, toutes n'ont pas accès à un véhicule, et quand la famille n'en a qu'un, ce n'est pas toujours la femme qui en dispose en priorité. Cette dépendance limite l'accès à l'emploi, aux services, aux soins, et elle renforce une assignation aux rôles traditionnels qu'on ne questionne même plus. Ce ne sont pas des paradoxes : ce sont des biais de genre profondément ancrés. Les stéréotypes enferment, le syndrome de l'imposteur freine les ambitions, et le plafond de verre existe aussi dans nos campagnes.

Nous avons formulé des propositions concrètes : faciliter l'accès au permis dès le lycée, développer des transports mieux adaptés aux réalités des femmes, rapprocher les services pour éviter des déplacements inutiles. Parce que le meilleur trajet, c'est souvent celui qu'on n'a pas à faire.

« Les ruralités sont un amplificateur d'inégalités entre les femmes et les hommes. »

Lever les freins structurels

EL'emploi est un autre révélateur. Les écarts de chômage entre femmes et hommes sont plus creusés en zone rurale qu'en ville. Les femmes y occupent davantage d'emplois précaires, concentrés dans le soin, le social, l'accompagnement (des secteurs peu rémunérés, aux horaires souvent décalés). Là encore, la mobilité et l'organisation des services jouent un rôle déterminant. J'ai plaidé pour un accompagnement renforcé vers l'emploi, notamment via les CIDFF et les associations locales, et pour des diagnostics territoriaux fins. Les moyennes nationales ne suffisent pas : il faut savoir, commune par commune, ce que vivent réellement les femmes.

La santé a aussi occupé une place centrale dans nos travaux. Les déserts médicaux frappent tout particulièrement les femmes, pour l'accès à un gynécologue, le suivi de grossesse, le dépistage des cancers. Les fermetures de maternités et de centres de santé sexuelle aggravent ces inégalités. J'ai défendu le développement de dispositifs d'« aller-vers », comme des bus de soins itinérants, la création de centres de proximité, et une vraie réflexion sur l'installation des médecins en ruralité.

Ce sujet des violences m'a profondément touchée. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les féminicides et les violences intrafamiliales sont surreprésentés dans les territoires ruraux. L'isolement, le manque d'anonymat, la difficulté d'accéder aux structures d'aide, tout cela rend la parole encore plus difficile à prendre. Nous avons proposé d'augmenter les places d'hébergement d'urgence, de renforcer la présence d'intervenants sociaux en gendarmerie, et de désigner des référents égalité dans les communes pour mieux orienter les victimes. Des avancées ont eu lieu (je m'en réjouis !) mais elles doivent être consolidées.

« Quand je suis allée à la communauté de communes, on m'a dit : "Tu vas t'occuper de la petite enfance". Non, j'ai dit : "Moi, je suis scientifique, j'aime le goudron". »

Enfin, la parité reste un enjeu fondamental. Sans cadre législatif contraignant, l'égalité en politique avance trop lentement. Mon parcours d'élue m'a confrontée à des stéréotypes tenaces sur les rôles supposément naturels des femmes. Il faut continuer à briser ces assignations et affirmer notre légitimité à tous les niveaux de décision.

Je reste attentive aux signaux qui viennent d'ailleurs, ces reculs possibles qui inquiètent. Mais je suis convaincue qu'on ne doit pas baisser les bras. Des progrès ont été accomplis, parfois modestes, mais bien réels. La France peut montrer qu'une autre trajectoire est possible, et elle doit le faire. Pour les femmes des territoires ruraux comme pour toutes les autres, l'égalité n'est ni un slogan ni un luxe. C'est un droit fondamental, et nous devons le rendre effectif partout.



Salomé Berlioux
Fondatrice et directrice générale de RURA,
autrice de *Celle qui part* (2025).

La reconnaissance des jeunesses rurales comme sujet politique

Je pose ici une question simple, celle qu'on me pose tout le temps : est-ce que ça avance ? Je n'ai peut-être pas le recul de certaines et certains ici, mais j'ai dix ans d'engagement à la tête de Rura, anciennement Chemins d'Avenir, l'association que j'ai fondée en 2016 pour lutter contre les fractures territoriales en misant sur les jeunes des zones rurales et des petites villes.

Quand je frappais aux portes des ministères, des entreprises, des médias, je me heurtais à une forme de déni. J'expliquais que les jeunes ruraux représentaient un tiers des jeunes Français, qu'ils faisaient face à des obstacles spécifiques qui entamaient l'égalité des chances, et on me répondait que j'inventais une nouvelle catégorie. Il y avait déjà les jeunes en décrochage, les jeunes en situation de handicap, les jeunes à haut potentiel. Les jeunes ruraux, eux, n'existaient pas comme sujet politique. Ce qu'on ignore, on le néglige. Et ce manque de reconnaissance reposait en grande partie sur un manque de données.

Les choses ont un peu évolué. Des recherches émergent, des chiffres circulent, des politiques publiques commencent à intégrer cette réalité. J'ose espérer que Rura y a contribué. Depuis 2016, nous avons accompagné 15 000 jeunes dans la construction de leur parcours académique, professionnel et citoyen. Notre ambition est double : changer concrètement la vie de ces jeunes, qu'ils souhaitent rester, partir ou revenir, et changer la société française en diffusant ce que nous appelons la diversité territoriale, pour que les pouvoirs publics, les entreprises et les médias prennent enfin la ruralité au sérieux.

« Ce qu'on ignore, on le néglige. [...] En 2016, les gens me riaient au nez quand je disais : "Est-ce que vous avez pensé à regarder les jeunes ruraux ?" On me répondait : "Mademoiselle, vous n'allez pas inventer une nouvelle catégorie de jeunes." »

Le "malus rural de genre"

Très vite, en travaillant avec ces jeunes, nous avons compris que la question de l'égalité femmes-hommes était indissociable de celle des fractures territoriales. La ruralité ne crée pas les inégalités de genre, elle les amplifie. Elle les rend plus dures, plus visibles, plus contraignantes. Les grandes avancées féministes célébrées à l'échelle nationale ne ruissellent pas mécaniquement vers les territoires ruraux. Mettre en avant quelques figures féminines au sommet ne change pas le quotidien d'une aide à domicile ou d'une infirmière en milieu rural.

Nous avons voulu objectiver cela à travers une étude menée avec l'Institut Terram, qui met en lumière ce que nous appelons un *malus rural de genre*. Les inégalités de partage des tâches domestiques, de temps libre, de charge mentale existent partout, mais elles sont renforcées par l'éloignement des services, des opportunités, des transports. Quand une femme doit gérer les démarches administratives, conduire les enfants, faire des kilomètres pour accéder à un médecin ou à un emploi, son temps se réduit à presque rien. Notre étude montre que près d'une femme rurale sur deux dispose de moins de cinq heures par semaine pour elle-même (un écart bien plus marqué qu'en ville).

Agir pour l'émancipation, la santé et la sécurité des femmes rurales

À cela s'ajoute une insécurité économique spécifique. Là où les hommes ruraux gagnent souvent en autonomie financière avec la mise en couple et l'arrivée des enfants, les femmes rurales en perdent. Temps partiel contraint, interruption d'activité faute de mode de garde, dépendance économique accrue. Ces choix ne sont pas le signe d'un manque d'ambition : ils sont rationnels au regard des contraintes. Quand le budget transport dépasse 500 euros par mois, quand l'offre d'emploi est limitée, les arbitrages deviennent vite des renoncements.

J'ai aussi voulu interpellé sur cette injonction permanente à partir ou à rester. Les jeunes ruraux, et particulièrement les jeunes femmes, sont pris dans une double assignation : on leur demande de rester pour revitaliser leur territoire, ou de partir pour réussir. Je refuse cette logique. On ne demande pas à une jeune Parisienne de rester à Paris pour en assurer le dynamisme. Le point de départ doit être la liberté de choix. C'est en garantissant cette liberté que les territoires en bénéficieront.

J'ai formulé deux recommandations simples. D'abord, mieux représenter les femmes et les ruraux dans les études et les enquêtes, pour que les décisions publiques reposent sur des données justes. Ensuite, concevoir chaque politique publique en se demandant si elle est réellement accessible à une femme rurale, célibataire, avec enfants. Si elle l'est, elle le sera pour toutes et tous. Si elle ne l'est pas, alors il faut la repenser.

« Un podcast qui s'appelle "Femmes puissantes" ou le fait de s'emballer sur quelques PDG du CAC 40 qui sont maintenant des femmes, autant dire qu'en ruralité, ça n'a aucune réalité concrète et ça ne fait pas avancer l'égalité réelle. »



Guylaine Brohant
Présidente de la Fédération nationale Familles Rurales

Du local au national : l'engagement associatif comme école de l'émancipation

Il n'est jamais simple de prendre la parole après des interventions aussi riches, mais j'ai voulu revenir à l'essentiel : le titre de notre colloque. « Femmes en ruralité, essentielles ». Pour moi, ce mot n'est pas théorique. Les femmes rurales sont essentielles, et surtout, elles peuvent être visibles. À condition de saisir les opportunités, souvent discrètes, qui se présentent à elles. À condition aussi de croire que l'engagement peut transformer une trajectoire.

« Les femmes en ruralité sont visibles si elles savent saisir les opportunités qui se cachent derrière de belles rencontres ; l'engagement peut sauver des femmes. »

Je viens d'une petite commune rurale de Vendée. Mon mari étant militaire, nous étions partis, puis nous sommes revenus nous installer dans notre commune d'origine. À notre retour, je ne connaissais plus personne. Un jour, la présidente locale de l'association Familles Rurales est venue me voir. Elle m'a simplement proposé d'aller rencontrer les familles pour distribuer les factures de transports scolaires. Rien d'extraordinaire, quelque chose de très concret. J'aurais pu refuser. J'ai accepté. Parce que je me suis dit que ce serait une manière de recréer du lien.

Cette première marche en a entraîné d'autres. Deux ans plus tard, je devenais présidente de l'association locale. Dix ans après, le maire m'a proposé d'intégrer sa liste municipale. Là encore, j'aurais pu décliner. J'ai choisi d'y aller, par curiosité, par envie de découvrir autre chose. J'ai exercé deux mandats de conseillère municipale, puis deux mandats d'adjointe. Parallèlement, je poursuivais mon engagement associatif, jusqu'à devenir présidente départementale en Vendée, puis, il y a quatre ans, présidente nationale de Familles Rurales.

« Dans le milieu du travail, il est souvent difficile de se faire sa place, mais dans la vie associative, on peut prendre cette place et obtenir une reconnaissance. »

Si je retrace ce parcours c'est que je veux illustrer une conviction profonde : l'engagement peut être un formidable levier d'émancipation pour les femmes en milieu rural. Je refuse l'idée selon laquelle « en ruralité, c'est fichu ». Non. Lorsque les femmes veulent, elles peuvent. Le milieu rural n'est pas un espace de relégation, c'est un espace d'opportunités, à condition d'oser franchir la porte lorsqu'elle s'ouvre.

Pérenniser le bénévolat

On me demande souvent quels sont les leviers pour celles qui sont plus réservées, moins sûres d'elles. Je pense justement à toutes ces femmes que j'ai vues entrer dans une association en se disant qu'elles n'oseraient jamais parler en public. Les voir évoluer, prendre la parole, gagner en confiance est une richesse extraordinaire. Le monde professionnel peut parfois être plus dur, plus compétitif, avec des espaces où les femmes peinent encore à trouver leur place. Le monde associatif, lui, peut devenir un espace d'apprentissage, une école de la responsabilité.

Bien sûr, tout le monde n'a pas vocation à devenir présidente. À Familles Rurales, ce sont 25 000 bénévoles qui s'engagent à différents niveaux. L'important n'est pas le titre, mais le chemin parcouru. Toutefois, je veux souligner un point : si l'on ne donne pas de responsabilités, si l'on ne reconnaît pas l'implication, les bénévoles finissent par partir. Je l'ai constaté aussi en conseil municipal : les simples conseillers peuvent parfois se sentir mis à l'écart si les responsabilités sont concentrées sur quelques adjoints. Encourager l'engagement suppose de partager réellement les responsabilités.



Marie-Christine Ménard Chevalier
Présidente de la Fédération nationale des
centres d'information sur les droits des femmes
(CIDFF).

De l'ombre à la lumière

Chaque année, 64 000 femmes victimes de violences poussent la porte d'un CIDFF. Beaucoup ne savent même pas ce que ces quatre lettres signifient, et pourtant, c'est souvent là que tout commence. Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles ont été créés en 1972. À l'origine, il s'agissait d'aider les femmes à prendre toute leur place dans la dynamique économique du pays, à un moment où la France manquait de main-d'œuvre. On s'est dit qu'il y avait là un potentiel inexploité et qu'il fallait lever les freins.

Le premier CIDFF a été créé à Paris, puis très vite le besoin s'est fait sentir sur tout le territoire. Aujourd'hui, nous comptons 98 CIDFF, soit un par département, et nous travaillons à couvrir l'ensemble des outre-mer. Chaque année, nous accueillons environ 150 000 personnes, dont 64 000 femmes victimes de violences. Ce chiffre dit tout. Très rapidement, nous avons compris que l'un des principaux obstacles à l'accès des femmes à l'emploi et à l'autonomie, c'était la violence.

« À partir du moment où quelqu'un vient vous dire "ça serait bien que...", ça veut dire que quelqu'un vous investit, quelqu'un vous reconnaît dans la compétence et là, quelque part, ça vous aide à faire un pas vers cette reconnaissance de votre propre compétence. »

Ces violences prennent des formes multiples : psychologiques, administratives, économiques, puis physiques. On confisque des papiers, on contrôle l'argent, on instille le doute. Ce que l'on désigne désormais dans le champ judiciaire comme le contrôle coercitif correspond précisément à cette stratégie d'emprise qui vise à empêcher les femmes d'être autonomes, libres dans leurs décisions et leurs actes. Tant que ces mécanismes ne sont pas brisés, l'engagement, l'emploi, la participation à la vie publique restent hors de portée.

Je veux aussi interpellier sur la question de la légitimité. Trop souvent, les femmes n'osent pas s'engager parce qu'elles ne se sentent pas autorisées. Quand quelqu'un vient vous chercher, quand il vous dit « ce serait bien que vous... », cela signifie qu'il vous reconnaît une compétence. Cette reconnaissance extérieure peut être le premier pas vers la confiance en soi. Or notre société, malgré les progrès, ne reconnaît pas spontanément les femmes de cette manière.

Dans les assemblées, dans les réunions, combien de fois la parole d'une femme est-elle interrompue sans même qu'on s'en rende compte ? À l'école déjà, les mécanismes sont à l'œuvre. Face à un groupe d'élèves, les garçons s'emparent plus facilement de la feuille, de la parole, du pouvoir symbolique. Les filles, souvent, se concentrent sur la tâche sans revendiquer la place. Ces schémas, largement documentés par les études psychologiques, produisent des effets durables. Si nous n'en prenons pas conscience, nous ne les corrigerons pas.

Agir pour l'autonomie

C'est pourquoi j'ai parfois proposé, dans ma pratique associative, des élections sans candidat. Plutôt que d'attendre qu'une femme ose se déclarer, nous invitons le collectif à désigner la personne qui lui semble la plus pertinente. Être ainsi investie par le regard des autres peut faire vaciller la certitude de ne pas être à la hauteur. Et ça fonctionne.

Il faut également formuler deux exigences à destination des politiques publiques : la complémentarité et la continuité.

La complémentarité entre les acteurs est essentielle, il ne sert à rien que chacun reconstruise dans son coin. Les femmes victimes de violences ne doivent pas avoir à répéter leur histoire à l'infini, au risque de revivre le traumatisme. Malgré les formations, il arrive encore que des plaintes ne soient pas prises (c'est inacceptable !). Il faut une coordination réelle entre associations, forces de l'ordre, justice et services sociaux.

La continuité est tout aussi cruciale. Une femme victime de violences dépose plainte en moyenne sept fois avant d'aller au bout de la démarche. Elle hésite, elle retire, elle revient, parce que le doute et l'emprise sont puissants. Si, à ce moment-là, les dispositifs faiblissent, si les financements disparaissent, si les interlocuteurs changent, tout s'effondre. Or les associations sont aujourd'hui fragilisées financièrement. Elles ne peuvent pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Nous avons développé des réponses adaptées aux territoires ruraux : permanences dans les Maisons France Services, dispositifs itinérants, anonymat garanti. Car dans un village, tout se sait (et l'absence d'anonymat est un frein majeur).



Sophie Orange

Sociologue, professeure à Nantes Université, co-autrice de l'ouvrage : Ces femmes qui tiennent la campagne

Je ne vais malheureusement pas utiliser ces lignes pour vous promettre de l'espoir. Les sociologues ne sont pas très forts pour ça : ils trouvent les problèmes, les solutions un peu moins.

Avec Fanny Renard, nous avons construit une enquête sociologique portant sur la place des femmes et en ruralité dans l'ouest de la France, notamment en Vendée, des campagnes différentes de celles dont on parle souvent. Pas de désindustrialisation, un tissu économique de PME actif, des communes qui gagnent en population. Ce n'est pas la même ruralité. C'est important à dire.

Dépasser le mythe de l'autocensure

« S'il y a des problèmes d'autocensure, ça veut dire que la solution, elle repose sur les femmes. S'il y a des questions de censure, la solution, elle repose sur le reste. [...] Il y a plein d'implicites, il y a plein de mécanismes sociaux qui font que les femmes sont empêchées, mais pas empêchées par elles, empêchées par l'organisation sociale. »

Nous sommes parties d'un constat simple : dans les travaux sociologiques, les femmes rurales n'existaient presque pas. Elles apparaissaient en creux, en retrait, un peu inactives. Ça ne correspondait pas du tout à ce qu'on voyait sur le terrain. Alors on a voulu les regarder en plein, pas en négatif des hommes (voir vraiment qui elles étaient et ce qu'elles faisaient).

La "triple journée" des femmes rurales

Ces mécanismes, on les observe dès l'orientation. Dans les territoires ruraux, l'offre de formation est massivement orientée vers le soin et le service à la personne. Les lycées, les maisons familiales rurales, les conseillers d'insertion (sans mauvaise intention) conduisent les jeunes femmes vers ces filières. Et sur le marché du travail, elles y trouvent effectivement des emplois. La boucle est bouclée.

Mais ce qu'on voulait surtout dire, c'est que ces femmes sont engagées partout. Dans leurs métiers bien sûr, mais aussi dans les associations, le bénévolat, le soin informel aux voisins et aux proches, la transmission d'information dans les villages. Les coiffeuses, les esthéticiennes (des métiers qu'on regarde de haut) sont au cœur de la vie sociale locale, à l'écoute de l'intimité physique et psychique des gens.

Ces femmes ne manquent pas de ressources. Elles font des études plus longues que leurs mères. Elles ont des compétences réelles, des savoirs précieux pour leurs territoires.

« Les femmes, elles sont engagées partout ailleurs dans les territoires ruraux. [...] Elles vont s'occuper aussi de leur famille domestique, mais aussi les parents qui habitent à proximité, les grands-parents, également les voisins, les amis. [...] Elles vont faire passer des repas, aller refaire un pansement, etc. en dehors de tout cadre formel. »

Femmes et pouvoir local : représentations, leadership et défis démocratiques



Achille Warnant
Enseignant-chercheur à l'Institut d'urbanisme
et de géographie alpine, auteur du rapport
Celles qui ouvrent la voie

Le miroir grossissant d'une crise de la jeune démocratie rurale

Je suis venu ici avec un constat qui me préoccupe : nous sommes à un moment de fragilisation manifeste de la démocratie locale. Depuis 2020, plus de deux mille maires ont démissionné, un rythme sans commune mesure avec ce qu'on observait quelques mandats auparavant. Le vieillissement des élus n'explique pas tout. Il y a un malaise plus profond, une fatigue démocratique qui mérite qu'on s'y arrête vraiment.

“Vous n'avez pas d'augmentation de la parité plus vous descendez en tranche d'âge. En fait, on est exactement sur le même ratio, à peu près 20% de femmes et 80% d'hommes.”

C'est ce qui m'a conduit à lancer une enquête financée par le GIP Lespo, à travers le programme Popus Territoires, des dispositifs de soutien à la recherche sur les territoires ruraux aujourd'hui essentiels, et aujourd'hui fragilisés. Je tiens à le dire, parce que sans eux, ce type de travail n'existe pas.

Au départ, je ne m'étais pas limité aux jeunes femmes mères en milieu rural. Je voulais m'intéresser plus largement aux jeunes élus, aux jeunes mères. Mais au fil d'une vingtaine d'entretiens approfondis, un constat s'est imposé : les jeunes femmes mères rencontrent des difficultés spécifiques, plus intenses, plus cumulatives.

Leur expérience agit comme un révélateur des tensions qui traversent l'ensemble de l'engagement municipal.

Les chiffres donnent le vertige. En 2020, sur près de 35 000 maires élus, seuls 238 avaient 30 ans ou moins. Moins de 1 %. Parmi eux, 180 exercent en milieu rural. Et sur ces 180, seules 35 sont des femmes. La jeunesse ne corrige donc pas les déséquilibres de genre — on retrouve le même ratio que dans l'ensemble du corps des maires, environ 20 % de femmes pour 80 % d'hommes.

Les ressorts et les obstacles d'un engagement au féminin

“Ce n'est pas la place d'un enfant, une communauté de communes. Ça, c'est ce qu'a dit un élu à une jeune mère en lui demandant de sortir.”

Leur profil sociologique est éclairant. Ces jeunes femmes ne sont pas majoritairement issues des milieux favorisés. Les trois quarts appartiennent aux professions intermédiaires ou aux milieux employés. Cet ancrage plus populaire dit quelque chose des modalités concrètes de l'engagement féminin en milieu rural, et bat en brèche l'idée que la politique locale serait réservée à une élite.

Ce qui les a conduites à s'engager, c'est d'abord un attachement fort au territoire. Pas seulement affectif (pratique). Beaucoup ont construit leur légitimité dans le tissu associatif, notamment les comités des fêtes.

Ces espaces sont de véritables écoles : on y apprend à organiser, à coordonner, à gérer, on y prouve qu'on est capable avant même d'avoir posé sa candidature. On y trouve aussi une socialisation politique précoce, nombre d'entre elles ont grandi dans des familles où un père ou un grand-père siégeait au conseil municipal. Cette proximité a rendu l'engagement pensable, là où il semblait inaccessible.

Et puis, beaucoup ne se sont pas spontanément portées candidates. On est venu les chercher. Parce qu'aucun homme ne voulait se présenter. Parce qu'il fallait éviter une fusion de communes. Parce qu'elles étaient déjà identifiées comme investies. Leur engagement est rarement partisan, le taux d'encartement est très faible, elles se définissent peu par une appartenance politique formelle.

Les freins, eux, sont bien réels. La difficulté de concilier vie professionnelle, responsabilités municipales et vie familiale revient dans presque tous les entretiens. Cette triple charge pèse davantage sur les femmes, sur la garde des enfants, sur l'organisation du quotidien. S'y ajoutent le manque de moyens dans les communes rurales et un sexisme parfois banal, parfois violent, qui rappelle que l'égalité formelle ne garantit pas l'égalité réelle.

J'ai voulu prolonger ce travail par une exposition photographique réalisée par Ophélie Loubas, dont les images ont été reprises dans Le Monde. Montrer ces visages, rendre visibles ces trajectoires, et peut-être, ouvrir la voie à d'autres.

Suis-je optimiste ? Honnêtement, les données récentes montrent un léger recul de la parité parmi les jeunes maires et une baisse du nombre de jeunes mères élues. Nous ne sommes pas dans une dynamique de progression franche. La situation est fragile.

Une dernière observation, à manier avec précaution : dans mon échantillon, les jeunes hommes apparaissent plus nettement positionnés à droite, voire à l'extrême droite, que leurs homologues féminines. C'est un signal. Pas une certitude, mais un signal qui mérite attention.



Reine Lepinay
Co-présidente de l'association Elles aussi,
auteure d'un Guide pratique de la candidate

Un plaidoyer national à l'enracinement territorial

Elles aussi est née en 1992, au moment où le principe de parité a été défini au sein du Conseil de l'Europe. À l'époque, le terme a semé la confusion. Beaucoup ont cru qu'il s'agissait de quotas. Je le redis avec conviction : nous ne sommes pas un quota. Nous sommes la moitié de l'humanité. Si quota il y a, il est simple et incontestable (50 %).

« Nous ne sommes pas un quota, nous les femmes : nous sommes la moitié de l'humanité. »

Notre réseau s'est construit à partir d'associations fondatrices venues d'horizons idéologiques très différents. Cette diversité est notre force. Elle garantit notre indépendance partisane et notre ancrage transversal. Nous ne sommes pas le relais d'un parti politique. Nous sommes la voix d'une exigence démocratique : celle d'une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes, à tous les niveaux de décision.

Notre action repose sur deux piliers. Le premier est territorial. Nous allons à la rencontre des citoyens, des citoyennes, des élus locaux. Nous écoutons, nous analysons, nous sensibilisons. Le second est national. À partir de ce que nous observons sur le terrain, nous portons un plaidoyer auprès du Parlement et de l'exécutif, rapports au Sénat, à l'Assemblée nationale, aux cabinets ministériels, rendez-vous sollicités, propositions formulées. Ce lien entre le local et le national est pour nous essentiel. L'un nourrit l'autre.

Je me pose toujours la même question : quelle démocratie locale voulons-nous ? Le local est un passage obligé. Les femmes qui s'engagent dans leur commune constituent le vivier de celles qui accéderont demain à des responsabilités nationales. Si l'on veut transformer durablement la représentation politique, c'est dès la base qu'il faut agir, pas plus tard, pas ailleurs.

« Dès lors que les postes importants sont pris par les hommes, c'est du sexisme. »

Pour encourager cet engagement, il faut rendre visibles des rôles modèles. C'est l'esprit de la Marianne de la parité que nous avons créée. À chaque mandature, nous analysons la présence des femmes dans les intercommunalités, les conseils, les exécutifs. Nous établissons un classement. Parfois, il n'y a qu'un seul lauréat, ce qui dit beaucoup du chemin qui reste à parcourir. Mais cette démarche crée une émulation. Elle met en lumière les écarts, elle incite à progresser, elle rend visibles celles qui montrent que c'est possible.

Nous nous sommes très tôt penchées sur le statut de l'élu. En 2014 déjà, nous pointions son insuffisance, les difficultés à concilier mandat et vie professionnelle, le manque de protection sociale, les obstacles à la prise de parole. Les avancées récentes sont encourageantes, même si elles ne règlent pas tout. Il reste encore beaucoup à construire pour que l'engagement politique ne soit pas un luxe réservé à celles et ceux qui n'ont pas d'autres contraintes.

Briser le plafond de verre face au sexisme et au défi de la légitimité

Nous avons également mené des études qualitatives. En Bretagne, avec l'université Rennes 2 et Sciences Po Rennes, nous avons interrogé des maires et des adjointes pour comprendre leurs parcours. Un élément revenait avec une constance troublante : le sexisme en politique.

Les témoignages étaient éloquentes. Des postes stratégiques systématiquement attribués aux hommes. Des délégations stéréotypées, aux femmes le social, la petite enfance, la culture. Des décisions importantes prises entre les mêmes mains, dans des espaces où les femmes n'étaient pas conviées. Une mairesse m'a confié que les hommes continuaient à se serrer les coudes comme si rien n'avait changé. Une adjointe a souligné que l'urbanisme ou la mobilité restaient des domaines jalousement masculinisés.

Plus troublant encore, ce sexisme est parfois intériorisé. Une femme m'a affirmé qu'on ne pouvait pas mener de front une vie professionnelle, familiale et municipale sans forcément négliger quelque chose, sous-entendu, la politique était le luxe de trop.

Une autre a entendu qu'une mère devrait retourner à sa cuisine. Ces paroles ne sont pas anecdotiques. Elles révèlent combien les rôles traditionnels continuent de peser, y compris dans les têtes de celles qui en sont les premières victimes.

Certaines femmes vont jusqu'à contester l'utilité des lois sur la parité, doutant de leur propre légitimité. Ce syndrome de l'imposteur me semble particulièrement préoccupant (et révélateur). Pendant des décennies, les femmes ont été exclues de la citoyenneté. Exclues par la loi, par les usages, par la culture. Il n'est donc pas incohérent que la loi intervienne aujourd'hui pour corriger des déséquilibres qui ne se résoudront pas tout seuls.

Mon engagement au sein du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes m'a permis de mesurer l'importance du travail institutionnel. Les rapports que nous avons élaborés ont proposé des réformes concrètes : refonte du code électoral, amélioration du statut de l'élu, renforcement de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, inéligibilité systématique en cas de condamnation. Ce ne sont pas des mesures symboliques. Ce sont des outils pour créer un cadre plus protecteur, plus juste, plus réellement ouvert à toutes.

Nous avons également défendu l'idée d'un effet miroir dans les intercommunalités, que la proportion de femmes dans les exécutifs reflète celle des conseils. Ce n'était pas la parité parfaite, mais c'était un pas concret, mesurable, atteignable. Parce que le mieux ne doit pas être l'ennemi du bien.

La visibilité médiatique est aussi un enjeu que je ne veux pas laisser de côté. La parole des femmes demeure sous-représentée dans les médias, y compris sur les sujets qui les concernent directement. Sans données genrées précises, il est difficile de mesurer ces écarts ; et donc de les corriger. On ne combat bien que ce qu'on mesure.

Au fond, je reste convaincue d'une chose : les mandats enrichissent celles et ceux qui les exercent. Rien n'est simple, l'engagement a un coût, les obstacles sont réels. Mais l'expérience est formatrice, elle ouvre des portes, elle transforme le regard qu'on porte sur soi et sur le monde. Si nous voulons une démocratie locale vivante et réellement représentative, nous devons continuer à déconstruire les stéréotypes, à soutenir les femmes qui hésitent encore, et à rendre visible encore et encore ce qui est possible.

Réactions



**Cécile Gallien,
maire de Vorey
vice-présidente de
l'IHEMRU**

Il y a dix ans, nous étions à 16 % de maires femmes. On calculait qu'il faudrait 150 ans pour atteindre la parité. Alors on s'est battu, et les choses ont bougé. Pas suffisamment, mais elles ont bougé. La loi sur la parité dans les communes, c'est une victoire concrète. Rappelons-nous combien il y avait de femmes conseillères régionales avant la loi, combien de conseillères départementales avant le binôme. Presque rien. La loi a fait système, et elle continue de le faire. Voir des femmes conseillères municipales partout va changer les choses, progressivement mais sûrement.

Ce combat doit continuer sur tous les fronts. Chaque élu, chaque élue doit se demander systématiquement quelles sont les conséquences de ses décisions sur les femmes, sur les hommes, sur les enfants. Ce doit être une obsession.



**Céline Inconnu,
Déléguée
Départementale
Fédération des
Centres Sociaux de
la Nièvre**

Je représente la fédération des centres sociaux de la Nièvre (3 000 bénévoles dont 70 % de femmes, 1 200 salariés dont 80 % de femmes). Un terreau d'éducation populaire, une vraie école de la vie. Chez nous, un Nivernais sur trois participe à nos actions, du périscolaire à la mobilité en passant par toute la vie quotidienne.

Ce que je voulais dire ici, c'est qu'il faut reconnaître ces femmes du monde associatif pour ce qu'elles sont : des femmes qui s'émancipent au fil des ans, qui acquièrent des compétences, de la confiance, une légitimité. En Nièvre, beaucoup d'élus sont passés par l'engagement associatif avant de franchir le pas. Ce chemin existe, il fonctionne, et il mérite d'être valorisé.

En ruralité, on parle souvent de proximité du lien humain, mais il y a aussi l'éloignement géographique, qui rend les femmes victimes de violences encore plus vulnérables. J'ai moi-même, en dix-huit ans de mandat, mis à l'abri trois femmes. La solidarité de terrain existe. Mais il est absolument inacceptable qu'une plainte puisse encore être refusée, c'est une obligation légale, et elle doit être appliquée. Regardons ce que l'Espagne a accompli : ils n'ont pas 167 féminicides comme nous.

Sur la précarité, les mots me manquent presque. Dans mon département, la retraite moyenne des femmes atteint à peine 950 euros. Ce sont des femmes d'agricultrices, de commerçants, d'artisans, longtemps non déclarées. Ce sont aussi celles qui ont tenu le pays pendant la Grande Guerre, pendant le Covid, dans les métiers du soin et du service à la personne — et qu'on n'a toujours pas payées à la hauteur de ce qu'elles ont donné.

Il faut continuer à se battre. Les réseaux sociaux diffusent des messages qui nous font reculer, et on ne peut pas baisser la garde. 30 % de l'emploi industriel est en milieu rural, les femmes compétentes doivent pouvoir y prendre la direction, pas rester éternellement numéro deux ou numéro trois. Le droit de rester, le droit de partir, le droit de revenir, ces droits valent pour toutes, partout.

Mais il est dur. Quand ces femmes s'engagent sur des listes, elles se heurtent à de vrais freins. Parfois parce qu'elles choisissent une liste différente : elles ont leur liberté, et on ne le leur pardonne pas toujours. Des décennies de militantisme, et on leur met des bâtons dans les roues au moment où elles veulent aller plus loin.

Je veux aussi dire, sans tabou, que ces femmes ont un rôle énorme à jouer face à la montée de l'extrême droite. Nos centres sociaux sont des tiers-lieux, des espaces où la parole est libre et où le vivre-ensemble se construit concrètement. Si le monde associatif perd cette liberté, c'est un filet de sécurité démocratique qui disparaît avec elle.

Conclusion et perspectives



Dominique Faure
Présidente de l'IHEMRu,
ancienne ministre des Collectivités territoriales
et de la Ruralité

Que dire de plus qui n'est pas été déjà dit dans ce colloque ? Durant ces quelques heures, nous avons pu nous rendre compte de ce que voulais dire être une femme dans nos ruralités, nous avons compris les flux complexes qui agitent notre société, qui engendrent les rapports entre hommes et femmes. Une position que j'ai moi-même pu connaître. Et je vous en parle en tant qu'élue, mais aussi en tant qu'enfant de la ruralité

Je suis née dans l'Aude, petite-fille d'ouvrier agricole, fille d'instituteur. Je suis le produit d'un ascenseur social qui a fonctionné dans la France d'après-guerre. Cet héritage m'oblige. Ma mère n'avait pas le droit de vote. Ma fille, installée dans l'Aude rurale, me dit qu'il reste du chemin, mais son quotidien n'a rien à voir avec celui de sa grand-mère. Cette perspective historique m'incite à la confiance.

Je ne veux pas répéter les diagnostics déjà posés. Je choisis l'optimisme. Dans les entreprises, l'égalité femmes-hommes est désormais intégrée aux politiques de responsabilité sociale. Au Parlement, dans les collectivités, dans le tissu associatif, les sujets avancent. La prise de conscience est réelle.

Mais rien ne se fera sans méthode. J'ai proposé que nous nous dotions d'une feuille de route et que nous évaluions, dans un an, les avancées accomplies.

Ma commune compte 14 000 habitants. Pour les élections de 2025, je conduis une liste de 35 personnes dont 18 femmes, une quinzaine nouvelle. Je leur ai transmis le document élaboré par l'association. Elles l'ont lu avec avidité. Elles y ont trouvé un cadre, des réponses, une forme de sécurisation. Cela m'a confirmé que pour encourager l'engagement féminin, il faut aussi des outils pratiques et accessibles.

Car les femmes s'engagent déjà massivement. Dans ma commune, 60 % des bénévoles sont des femmes. Pendant la crise sanitaire, en quarante-huit heures, nous avons mobilisé 80 bénévoles pour les campagnes de vaccination, dont 60 femmes. Les compétences existent. Il faut les repérer, les former, leur donner confiance. La vie associative est un tremplin vers l'engagement politique, et je crois à l'idée d'une véritable école de l'engagement à l'échelle municipale.

Je défends aussi l'entrepreneuriat au féminin, trop peu investi par les femmes alors qu'elles décident, organisent et gèrent au quotidien. Et je crois au travail parlementaire, parce que les lois permettent d'ancrer les avancées et d'éviter les retours en arrière.

Ma conviction est simple. L'égalité ne progressera que si chacun s'engage concrètement là où il est. Ce n'est pas une liste d'intentions. C'est un appel à l'action collective.

« Ma grand-mère n'avait pas le droit de vote ; aujourd'hui, ma fille vit au fin fond de l'Aude et me dit : "Il y a du chemin, mais rien à voir avec mamie". »



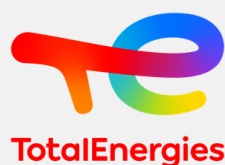
Nos membres fondateurs :



— #BACKTOEARTH —



Avec le soutien de nos partenaires :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DES MONDES RURAUX



contact@ihemru.fr



3 rue Charles Roy, 58000, Nevers



www.ihemru.fr